



### André Plouffe (Coop Autonomie Chez Soi)

Monsieur André Plouffe, directeur général de la Coop Autonomie Chez soi, nous présente les différents services offerts à la population. Cette entreprise d'économie sociale à but non lucratif fournit de l'aide aux personnes en perte d'autonomie pour favoriser leur maintien à domicile.

Elle dessert au moins cent mille résidents sur un vaste territoire qui comprend la MRC de la Haute-Yamaska, la MRC d'Acton et St-Paul d'Abbotsford. Les cinquante-cinq préposés compétents se rendent à domicile pour effectuer des travaux ménagers : époussetage, balayage et entretien général de la demeure. Rendus à un certain âge, les aînés ont moins le goût et la capacité pour s'acquitter adéquatement de ces tâches. Ils sont donc fortement invités à utiliser ces ressources pour conserver une qualité de vie acceptable.

Ces travailleurs sont supervisés et soumis à une formation continue. Ils sont sous la responsabilité de la Coop. Ils sont là pour donner du soutien de façon à rendre le milieu de vie le plus agréable possible. En plus des travaux légers, entretien hebdomadaire, ils peuvent aussi faire des travaux plus lourds : lavage des murs et des plafonds. Ils s'adaptent facilement aux demandes et font tout ce qui est en leur pouvoir pour y répondre d'une façon efficace.

Toute personne âgée de dix-huit ans et plus en perte d'autonomie, toute personne âgée, handicapée, en période de convalescence, famille monoparentale, devient un utilisateur potentiel à la suite d'une demande. Elle doit posséder une carte d'assurance-maladie et demeurer sur le territoire desservi. Il existe un programme d'exonération financière. Il suffit de remplir un formulaire par téléphone ou à domicile. Tenant compte des revenus, le Ministère évaluera ce que chacun doit déboursier pour se prévaloir de ce service.

Les besoins sont respectés. C'est à chacun de déterminer le nombre d'heures qu'il faut lui consacrer : deux ou trois heures par semaine, deux heures aux deux semaines ou trois heures par mois... C'est la Coop qui a des obligations envers ses clients. Si ceux-ci trouvent la livraison de la marchandise déficiente, des mesures seront mises en place rapidement pour satisfaire au maximum.

Monsieur Plouffe nous présente les différents services disponibles offerts actuellement par la Coop :

**Aide domestique** : Devenir dépendant d'une autre personne n'est pas toujours évident, mais peu à peu le changement s'opère et le soutien est accepté de bon gré. L'objectif premier est de préserver la qualité de vie.

**Personne malade** : Il s'agit d'un tout nouveau service : assurer une présence sécuritaire auprès d'un être cher diminué par la maladie, donner un petit répit aux aidants naturels.

**Prise de sang** : Pour un coût de vingt dollars, une infirmière, en lien avec la Coop, se déplace pour faire les prises de sang dans les résidences et achemine les prélèvements au laboratoire de l'hôpital.

**Coiffure à domicile** : Pour les gens qui ne peuvent plus se rendre chez la coiffeuse pour de multiples raisons, une coiffeuse se fera un grand plaisir de prendre soin de leur tête.

**Cuisine** : Des employés peuvent aller cuisiner directement à domicile. Les responsables formés dispensent ce service aux cinquante ans et plus. Des diètes spécifiques peuvent être adaptées selon l'état de santé.

Pour devenir membre à vie de la Coop, il suffit d'acquérir une part sociale au coût de vingt dollars, sans contrat à signer. L'organisme est régi par la loi des Coopératives.

En terminant, Monsieur Plouffe précise qu'il n'y a pas de compétition avec les services privés. Cependant, s'il y a des besoins pour la pelouse et l'entretien extérieur de la maison, la Coop le fera avec plaisir. Elle peut aussi accompagner pour faire l'épicerie et pour les rendez-vous. C'est une organisation structurée qui prend des références sur les candidats avant de les engager. Des témoignages élogieux prouvent que les recrues sont fiables et compétentes et qu'elles font un excellent travail.

Pour contacter : Téléphone : (450) 372-1000

Notes prises par **Jacques Hould**